

A3

**DEMANDE
DE CERTIFICAT D'UTILITÉ**

⑫

N° 82 04634

⑤4 Carte de vœux ou de félicitations ou carte similaire constituée, au moins en partie, d'un puzzle.

⑤1 Classification internationale (Int. Cl.³). B 42 D 15/02.

⑫2 Date de dépôt..... 18 mars 1982.

③③ ③② ③① Priorité revendiquée :

④1 Date de la mise à la disposition du
public de la demande..... B.O.P.I. — « Listes » n° 38 du 23-9-1983.

⑦1 Déposant : CANGELLI Tonino. — IT.

⑦2 Invention de : Tonino Cangelli.

⑦3 Titulaire : *Idem* ⑦1

⑦4 Mandataire : Pierre Collignon,
6, rue de Madrid, 75008 Paris.

La présente création a trait aux cartes de voeux ou de félicitations ou à des cartes similaires que l'on utilise dans différentes occasions.

Actuellement, on vend des cartes portant des phrases
5 et/ou des dessins déjà imprimés, qui peuvent être personnalisées par des mots écrits par l'expéditeur. Certaines de ces cartes sont faites de façon que des figures particulières se présentent en relief lorsqu'elles sont ouvertes. Toutes les cartes, toutefois, sont de lecture immédiate par
10 celui qui les reçoit.

Le but de la présente invention est de provoquer la curiosité du destinataire au moment de la réception de la carte, puisque ladite carte est envoyée décomposée en plusieurs
15 éléments recomposables selon les modalités de composition d'un puzzle.

On décrira maintenant ce type nouveau de carte en se rapportant au dessin annexé, dans lequel :

la figure 1 est une vue d'un puzzle tel qu'il est
vendu ; et

20 la figure 2 est une vue de la carte contenant un puzzle décomposé.

La présente invention prévoit une carte de voeux ou une carte similaire 20 contenant un puzzle ou mini-puzzle 10.

D'habitude, la carte de voeux 20 sera achetée par
25 l'expéditeur avec le puzzle 10 déjà composé, mais ayant bien visibles les lignes de séparation des différents éléments, comme on l'a représenté par exemple en 10 sur la figure 1. Sur cette carte, sera écrit le texte et/ou effectué un
dessin, après quoi le puzzle sera signé et ensuite décomposé.

30 En général, le nombre des éléments en lesquels le puzzle sera subdivisé dépend des dimensions dudit puzzle selon un rapport optimal du nombre de pièces aux dimensions du puzzle. On peut prévoir toutefois le cas d'un puzzle qui contient un nombre de pièces inférieur à celui d'un rapport
35 optimal du nombre de pièces aux dimensions, ce qui a pour résultat de rendre la composition plus aisée.

On a prévu que le puzzle ou mini-puzzle que le destinataire doit recomposer peut être la suite d'une série de dessins amorcée sur la page ou les pages précédentes ou
40 même sur cette page même du puzzle.

Le puzzle que l'expéditeur envoie peut être en particulier sa propre photographie ou celle de sa famille ou encore une photographie d'un souvenir personnel.

Une fois que les puzzles ont été décomposés en un
5 certain nombre d'éléments, ils sont introduits dans des enveloppes 11 en matière plastique (figure 2), fermées par une ou plusieurs agrafes 12 et envoyées ainsi au destinataire. Celui-ci, pour pouvoir connaître l'expéditeur et le contenu du message doit recomposer le puzzle ou mini-puzzle.

RE V E N D I C A T I O N S .

1. Carte de voeux ou de félicitations ou carte
similaire, caractérisée en ce qu'elle est constituée, au moins
en partie, par un puzzle ou mini-puzzle qui, une fois person-
5 nalisé par l'expéditeur, est décomposé et ensuite envoyé.
2. Carte selon la revendication 1, caractérisée en
ce que le puzzle décomposé est envoyé au destinataire dans
une enveloppe en matière plastique.
3. Carte selon la revendication 1 ou la revendication
10 2, caractérisée en ce qu'elle est recomposée par le destina-
taire, en partant des éléments qu'il a reçus selon les
modalités d'un puzzle.
4. Carte selon l'une quelconque des revendications 1
à 3, caractérisée en ce que le sujet du puzzle ou mini-puzzle
15 est une photographie de l'expéditeur ou d'un autre sujet
personnel de celui-ci.
5. Carte selon l'une quelconque des revendications 1
à 3, caractérisée en ce que le sujet du puzzle ou mini-puzzle
est la suite d'une histoire amorcée sur la ou les pages
20 précédentes ou seulement sur la page même contenant le
puzzle.
6. Carte selon l'une quelconque des revendications 1
à 5, caractérisée en ce que le rapport du nombre de pièces
aux dimensions du puzzle ou mini-puzzle est inférieur au
25 rapport optimal de façon que le puzzle puisse être recomposé
plus facilement.

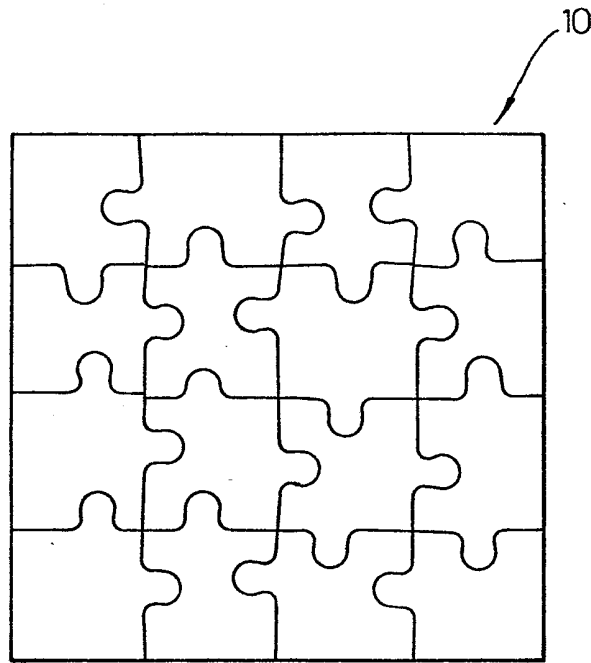


FIG. 1

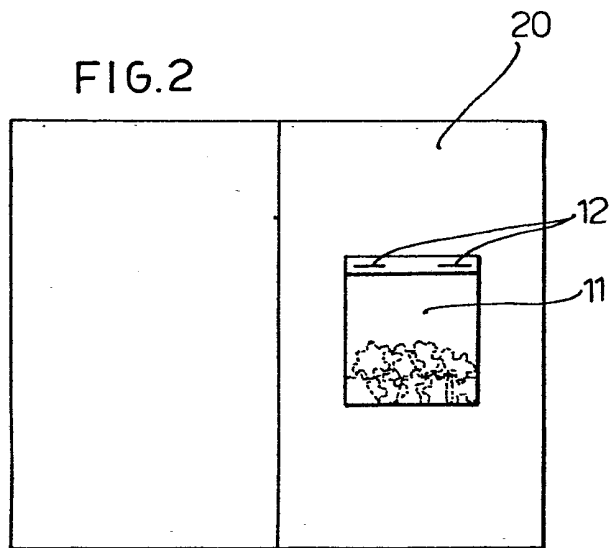


FIG. 2